



REVUE WIIRE

Normes aux auteurs

Ces normes aux auteurs s'inspirent des normes éditoriales d'une revue de Lettres ou Sciences humaines (le CTS/LSH) adoptées à la 38^{ème} session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI) en juillet 2016. Les articles soumis à la Revue Wiiré doivent avoir une taille de 35 000 à 45 000 signes (espace compris), un résumé en français et en anglais (maximum 250 mots), des mots clés (maximum 5 mots) et une brève notice biographique des auteurs (nom, prénom, laboratoire, institution d'enseignement supérieur et de recherche, email, etc.).

1. La structuration de l'article

Les articles peuvent être présentés sous la IMRaD/IMReD ou non.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.) ;
- Les figures (photographies, graphiques, tableaux, cartes, etc.) doivent être de qualité (au moins 8 mégapixels pour les images), très bien commentées et sourcées ;

Concernant le corps de l'article,

- Les articles sont composés sur traitement de texte WORD, police Times New Roman, taille de police 12 justifié et à interligne 1,15 ;
- ils ne doivent comporter aucun caractère souligné ;
- les titres et les sous-titres sont en gras, en petits caractères d'imprimerie ;
- les signes de ponctuation, hormis le point, la virgule, la parenthèse fermante, les guillemets fermants anglais et les points de suspension, sont précédés d'un espace ;
- il n'y a pas d'interligne entre les paragraphes ni après les titres et les sous-titres ;
- les voyelles majuscules doivent être accentuées (À, Â, Ä, É, È, Ê, Ë, Ì, Î, Ò, Ö, Ù, Ü).

2. Les références de citation

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).
- La page est précisée lorsqu'il s'agit d'emprunt de mots ou de phrases mis entre guillemets.
- les citations courtes (une à trois lignes) sont entre des guillemets français, un espace est inséré après les guillemets ouvrants et avant les guillemets fermants ;
- les citations longues (plus de trois lignes) sont insérées sans guillemets en Times New Roman, taille de police 11, interligne simple et en retrait de 1 cm à gauche et à droite ;
- toute suppression de texte ainsi que toute modification et précision de l'auteur à l'intérieur d'une citation doivent être marquée par [...] ;
- pour l'insertion d'une citation dans une autre citation (ou un mot entre guillemets dans une citation), il faut utiliser les guillemets français au début et à la fin de la première citation et les guillemets anglais "..." pour la deuxième ;
- Les notes en bas de page seront utilisées pour rajouter des informations ou des commentaires personnels et devront être rédigées en Times New Roman, taille de police 10, interligne simple.

Exemples :

- Le régime semi-autoritaire, selon M. Hilgers et al. (2006, p. 10-11), ne constitue pas une étape de transition « vers l'amélioration et la consolidation d'une démocratie, mais d'un système



politique qui, en maintenant une apparence démocratique, permet de ne pas exposer le pouvoir aux risques du pluralisme et de la libre compétition » ;

- Sous la période du Conseil National de la Révolution (CNR), il existait une diversité d'acteurs pour la fourniture de services urbains. Ces acteurs sont, par exemple, « des Comités révolutionnaires institués gérants des bornes fontaines et du parc d'équipements de proximité à Ouagadougou, [...] des jeunes mobilisés pour des travaux d'assainissement et d'entretien à Dakar, [...] un missionnaire négociant avec les pouvoirs publics pour construire et gérer une école au Zaïre » (S. Jaglin, 1993, p. 24)
- Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3. Bibliographie

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.). Par pages, il s'agit du nombre de pages de l'ouvrage, du numéro du début et de celui de la fin de page d'un article ou d'un chapitre d'ouvrage.

Concernant les titres, le titre d'un article ou d'un chapitre de livre est entre guillemets, tandis que celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Ne sont présentés dans la bibliographie que les documents cités dans le corps du texte. La bibliographie est présentée par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

- **Ouvrage**

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

OSMONT Annick, 1995, *La Banque mondiale et les villes. Du développement à l'ajustement* », Paris, Karthala.

- **Chapitre d'ouvrage**

OSMONT Annick, 1993, « La régularisation foncière à Dalifort (Dakar, Sénégal) ou comment se passer des communes », in JAGLIN Sylvie et DUBRESSON Alain (dirs.), *Pouvoirs et cités d'Afrique noire, décentralisations en questions*, Paris, Karthala, pp. 47-66.

BOUJU Jacky, 2010, « La leçon des ordures. Ou l'affrontement politique entre une municipalité "sourde" et des citoyens "muets" (Bobo-Dioulasso) », in HILGERS Mathieu et MAZZOCCHETTI Jacinthe (dirs), *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire : le cas du Burkina Faso*, Paris, Karthala, pp. 151-173.

- **Article**

BERTRAND Monique, 1995, « Bamako d'une république à l'autre », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°66, pp. 40-51.

BARRY Aboubacar, 2018, « Clinique de l'exil : de la nostalgie du migrant », *Essaim*, vol 1, n°40, pp. 97-106, <https://www.cairn.info/revue-essaim-2018-1-page-97.htm>